

Marjorie FLIEG

14/06/22 12:28

22-0614 DOSSIER GERROTS BEAUFOUR DRUVAL

à : mairie.beaufour-druval@orange.fr, mairie.gerrots@orange.fr

Bonjour,
veuillez trouver ci-joint l'avis de l'INAO concernant vos modifications de PLU à intégrer dans votre dossier de consultation publique.

Vous en souhaitant bonne réception

Début du message réexpédié :

De: BRAUD Christelle <c.braud@inao.gouv.fr>

Objet: RE: 22-0603 DOSSIER GERROTS BEAUFOUR DRUVAL

Date: 13 juin 2022 à 16:02:24 UTC+2

À: Marjorie FLIEG <marjorie.flieg@agence-schneider.fr>

Cc: LEVEAU Emilie <e.levreau@inao.gouv.fr>, GUILLARD Laurence <l.guillard@inao.gouv.fr>

Bonjour

Par mail ci-après, vous avez fait parvenir à l'INAO, pour avis, les projets de modification simplifiée n°4 du PLU de la commune de GERROS et n°7 de la commune de BEAUFOUR-DRUVAL, arrêté par délibération des Conseils municipaux respectifs.

Bien que notre consultation soit hors délai, veuillez noter que ces deux communes se situent dans les aires de production des indications géographiques suivantes :

- AOC « Calvados », « Calvados Pays d'Auge » et « Pommeau de Normandie »,
- AOP « Camembert de Normandie », « Pont l'Évêque », « Livarot », « Pays d'Auge » et « Pays d'Auge Cambremer ».
- IG « Eau-de-Vie de Poiré de Normandie »

Elles appartiennent par ailleurs aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Calvados » (vins), « Cidre de Normandie », « Porc de Normandie » et « Volailles de Normandie ».

Une étude attentive des dossiers amène l'INAO à faire les observations suivantes :

Pour la commune de Gerros :

1 opérateur identifié en production AOC « Calvados Pays d'Auge » et 3 en IGP « Cidre de Normandie »

Pour la commune de Beaufour Duval :

2 opérateurs identifiés en production AOP « Pays d'Auge », 6 en AOC « Calvados », 6 en AOC « Calvados Pays d'Auge » et 17 en IGP « Cidre de Normandie ».

Malgré la présence de nombreuses exploitations, il s'agit pour ces deux modifications essentiellement de se mettre en adéquation avec le SCOT dont dépend la Communauté de Communes de Normandie Cabourt Pays d'Auge à laquelle elles sont nouvellement rattachées et avec leur reprise de compétence en direct de la gestion de l'urbanisme.

Ces modifications sont donc plus restrictives pour l'urbanisation, le mitage urbain et n'ont en conséquence pas d'incidence pour les espaces agricoles, notamment ceux en production de signes de qualité.

Après vérification et analyse des dossiers, l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Nous vous remercions pour les prochains documents d'urbanisme élaborés et du fait de la présence de

nombreux SIQO de bien veiller à consulter les services de l'INAO, à l'adresse ci-après.
Et ce afin que nous puissions répondre dans les délais d'instruction impartis.

Veuillez agréer nos sincères salutations

Christelle BRAUD

Délégation Territoriale Ouest

Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

1, rue Stanislas Baudry - 44000 NANTES

Tél. 02 40 35 82 31

c.braud@inao.gouv.fr



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

